



## PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 2020

### De la commune d'Orvillers-Sorel

#### Séance du 15 septembre

L'an deux mil vingt et le quinze septembre à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Francis CORMIER, le Maire.

**Présents** : MM. Francis CORMIER, Sébastien CREUZE, Jérôme GOSSET, Mathieu HUILLE, Jean-Marie MACLET, Christophe MAFILLE, Patrick ONIMUS, Sylvain SNOECK  
Mmes. Catherine BASTIEN, Marie DUCHEMIN, Marine FENAILLE, Julie LOFFROY, Francine WELLHOFER

**Absent excusé** : Mme Christelle MOREL

**Absent excusé ayant donné pouvoir** : M. Claude MOREL (ayant donné pouvoir à F. CORMIER)

Mme Catherine BASTIEN a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur Le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants:

- Délibération pour l'attribution du marché « Aménagement voirie et pluvial à Sorel
- Délibération pour la vente d'un bras d'élagage
- Délibération sur la rénovation de notre éclairage public suivant la convention du SEZEO

Les membres du conseil acceptent à l'unanimité l'ajout de ces points.

#### Approbation du dernier compte rendu

Les membres du Conseil Municipal approuvent le compte-rendu du 6 juillet 2020 à l'unanimité.

#### **Demande de subvention auprès de la Préfecture pour la réfection du toit de l'église, versant nord, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)**

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de solliciter une demande de subvention auprès de la Préfecture pour la réfection du toit de l'église, versant nord, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

#### Les travaux prévus sont :

- Dépose de la couverture actuelle
- Pose d'une sous toiture + contre lattage
- Pose de tuiles plates + faitage
- Pose de bandes de rives en zinc

suyant le devis de l'entreprise LOFFROY du 28 avril 2020 pour un montant de 51 147,60 € HT

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'accomplir cette demande et mandate Monsieur le Maire dans toutes les démarches afférentes à ce dossier.

## **Attribution du marché pour l'aménagement de la voirie rue des Murailles et rue Maillard**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal du résultat de la commission d'appel d'offres du jeudi 20 août 2020

Les offres reçues et retenues sont les suivantes :

- **EIFFAGE** pour un montant de 143 795,00 € HT soit 172 554,00 € TTC
- **COLAS** pour un montant de 138 986,95 € HT soit 166 784,34 € TTC
- **EUROVIA** pour un montant de 114 965,60 € HT soit 137 958,72 € TTC

Après vérification et analyse des offres, le Conseil Municipal et à l'unanimité des membres présents :

**Décide** d'attribuer le marché comme suit :

- **A l'entreprise EUROVIA pour un montant de 114 965,60 € HT soit 137 958,72 € TTC**

**Autorise** Monsieur le Maire à signer le marché de travaux et à prendre toutes décisions concernant l'exécution de ce marché ainsi que les éventuels avenants.

**Dit** que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2020.

## **Transfert de la compétence éclairage public au SEZEO**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1321-1 et suivants et L5212-16,

**Vu** l'arrêté préfectoral du 13 décembre 2016 portant création du Syndicat des Énergies des Zones Est de l'Oise par fusion du Syndicat des Énergies de la Zone Est de l'Oise (SEZEO) et du syndicat intercommunal « Force Énergies »,

**Vu** les statuts du Syndicat des Énergies des Zones Est de l'Oise (SEZEO) adoptés par arrêté préfectoral du 23 octobre 2017,

**Vu** le règlement de service de la compétence Éclairage Public approuvé par délibération du Comité Syndical du SEZEO en date du 31 janvier 2018,

Monsieur le Maire expose que dans le cadre du transfert de compétence, les installations d'éclairage public restent la propriété de la commune et sont mises à la disposition du SEZEO pour lui permettre d'exercer la compétence transférée,

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les conditions techniques, administratives et financières inscrite dans le règlement de service, selon lesquelles s'exercera la compétence transférée.

Monsieur le Maire demande aux membres de bien vouloir délibérer sur le transfert de la compétence éclairage public (maintenance et travaux) au SEZEO.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré à la majorité, 13 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention, le Conseil Municipal,

**TRANSFERE** au SEZEO la compétence éclairage public (maintenance et travaux),

**S'ENGAGE** à inscrire chaque année les dépenses correspondantes au budget communal et donne mandat à Monsieur le Maire pour régler les sommes dues au SEZEO,

**AUTORISE** la mise à disposition des biens meubles et immeubles nécessaires à l'exercice de la compétence éclairage public au SEZEO,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce transfert de compétence.

## **Rénovation de l'éclairage public et convention avec le SEZEO**

### **Après avoir présenté le dossier du SEZEO concernant la rénovation de notre éclairage public à savoir :**

- Remplacement de toutes les lanternes par un équipement LED
- Mise aux normes des armoires électriques
- Travaux divers (prises pour guirlandes de Noël)

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'adhérer à la convention proposée par le SEZEO pour des travaux s'élevant à 91 800.00€ HT qui feront l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

Les membres du conseil municipal acceptent à la majorité, 13 voix pour, 1 abstention, 0 voix contre et mandate Monsieur Le Maire dans toutes les démarches afférentes à ce dossier.

### **Vente d'un bras d'élagage au profit de l'EARL BAYART**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'à la suite de l'acquisition d'un bras d'élagage adaptable à notre tracteur, il convient de mettre en vente l'ancien.

Le prix de vente est fixé à 250.00 €, l'EARL BAYART s'en porte acquéreur.

Le Conseil Municipal à la majorité, 13 voix pour, 1 abstention, 0 voix contre, accepte et mandate Monsieur le Maire pour finaliser la vente de ce bras de coupe.

## **Information du Maire**

### **Point sur les travaux de bordurage et de pluvial à Sorel**

Monsieur Le Maire va prochainement signer l'ordre de service avec un démarrage probable des travaux courant Octobre.

### **Bus pour l'emploi**

A l'initiative du Département le bus pour l'Emploi sera présent à Orvillers-Sorel le Jeudi 24 Septembre, le Mercredi 4 Novembre, le Mercredi 16 Décembre 2020 de 09h30 à 12h30 Place Mathilde Havart.

Monsieur Le Maire propose d'envoyer un courrier personnalisé à chaque demandeur d'emploi de notre commune.

### **Cérémonie du 11 novembre**

Lorsque nous aurons connaissance de l'arrêté préfectoral nous prendrons la décision et il est probable que cette cérémonie se déroule de façon restreinte.

### **Colis de fin d'année**

Comme chaque année le colis des aînés sera distribué le Samedi 19 Décembre 2020 par l'équipe municipale.

### **Passage du père Noël**

Programmé le Dimanche 20 Décembre 2020.

### **Travaux divers sur la commune**

Nous allons installer un coussin berlinois rue de la Montagne à titre expérimental.

Monsieur Le Maire a missionné l'entreprise DREUE pour le nettoyage des regards sur notre réseau pluviale ainsi que le remplissage des réserves incendie.

Par ailleurs, le contrôle des hydrants a été effectué cette semaine (réserves, bouches et poteaux incendies).

Les travaux de peinture sur le toit de la salle polyvalente ont été réalisés par l'entreprise MOREL et nous donne satisfaction.

De nombreuses remarques sur la présence importante de rats sur notre village Monsieur Le Maire envisage de contacter un service de dératisation afin d'en connaître les modalités.

### **Commission cimetièrre**

Monsieur Le Maire souhaite instaurer un règlement pour le cimetière et propose aux membres de la commission de faire des propositions que nous validerons prochainement en commission.

Monsieur Le Maire remercie les membres du Conseil Municipal pour leur participation et annonce la levée de la séance à 21h56.